Publication après acceptation

- Production
- Accord de publication

Production

Figures et tableaux

Si votre article est accepté pour publication, il vous sera demandé de fournir des fichiers sources numériques en haute résolution. Lorsque vous fournirez à nouveau des tableaux, vous devrez vous assurer que chaque élément est accessible pour l'édition - et non stocké sous forme d'image, par exemple - afin de permettre un reformatage conforme aux spécifications de publication de la revue. Les tableaux doivent être soumis en format Word ou Excel.

Autorisation de publication et libre accès

Une fois que votre article est accepté, mais avant qu'il ne soit effectivement publié, il est nécessaire de fournir une autorisation de publication signée. Vous trouverez de plus amples informations dans la rubrique « contrats ».

Corrections

Une fois qu'un article a été publié, que ce soit en ligne ou dans le cadre d'un numéro, il n'est pas possible d'y apporter des modifications directes. Toute correction nécessaire doit être soumise via le processus standard de corrections d'épreuves.

Production

Une fois que l'article est accepté, débute le processus de révision, d'épreuvage, de mise en page et de publication.

Accord de publication

Avant que les Éditions de l'EFA ne puissent publier un article de revue (ou tout autre contenu de revue), il est nécessaire de disposer d'un accord de publication signé. En vertu de cet accord, certains droits sont octroyés au propriétaire de la revue, permettant ainsi la publication de l'article. Il est important de noter que la propriété initiale des droits d'auteur de l'article demeure inchangée.

Si vous n'êtes pas sûr de savoir qui détient les droits d'auteur sur votre article, il est conseillé de vérifier votre contrat de travail ou de parler à votre employeur de la propriété des droits d'auteur sur le contenu que vous avez produit dans le cadre de votre emploi.

Les auteurs doivent également s'assurer qu'ils disposent de toutes les autorisations nécessaires pour le matériel de tiers utilisé dans leur article.